

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 711****5 juillet 2003****SOMMAIRE**

Access S.A., Luxembourg .....	34098	Eurok S.A., Howald .....	34117
Achmea Reinsurance S.A., Luxembourg .....	34100	FCS Financial Consulting Services S.A.H., Echternach .....	34105
(F.) Ackermann Optique (Optique Centre Bourse) S.A., Luxembourg .....	34095	Fin 2001 S.A., Luxembourg .....	34101
Alimmo S.A., Luxembourg .....	34103	FMC Finance S.A., Luxembourg .....	34099
AllPack Services S.A., Warken .....	34106	FMC Finance, S.à r.l., Luxembourg V, Luxembourg .....	34099
Alpha II S.A.H., Diekirch .....	34115	Fokus Fund Sicav, Luxembourg .....	34107
Alpha II S.A.H., Diekirch .....	34115	Garage A-Cars, S.à r.l., Troisvierges .....	34122
Alpha II S.A.H., Diekirch .....	34116	GBA Galerie des Beaux-Arts, S.à r.l., Bettembourg .....	34099
Alpha II S.A.H., Diekirch .....	34116	Glasberus S.A., Luxembourg .....	34097
Alpha II S.A.H., Diekirch .....	34116	Grey Worldwide Luxembourg S.A., Bettembourg .....	34098
Amsterdam S.A., Luxembourg .....	34102	Grillon Holding S.A., Weiswampach .....	34093
Anchor Holding S.A., Luxembourg .....	34100	Grillon Holding S.A., Weiswampach .....	34093
Aprix S.A., Luxembourg .....	34123	Güth Dächer und Fassaden S.A., Luxembourg .....	34094
(L')Atelier du Bois, S.à r.l., Rollingen/Mersch .....	34096	H.K.L., Huybrechts Keramiek Lux. S.A., Troisvierges .....	34105
(L')Atelier du Bois, S.à r.l., Rollingen/Mersch .....	34097	Heka Invest SCI, Troisvierges .....	34120
Auberge-Restaurant Lamy S.A., Troisvierges .....	34120	Heka Invest SCI, Troisvierges .....	34121
Auto-Ecole Daniel S.A., Echternach .....	34108	Hôtel-Restaurant Knauf, S.à r.l., Huldange .....	34082
B & B Logistik A.G., Weiswampach .....	34106	HQ.SE Fund Management Company S.A.H., Luxembourg .....	34104
Baudin S.A., Luxembourg .....	34100	HQ.SE Portfolio, Sicav, Luxembourg .....	34104
Belplant A.G., Weiswampach .....	34104	I.D.A., S.à r.l., Wallendorf-Pont .....	34123
Berwick Holding S.A.H., Diekirch .....	34125	I.M.E.K. - Lux S.A., Wilwerdange .....	34108
Caloocan Holding S.A., Luxembourg .....	34109	Icetek Holding S.A., Luxembourg .....	34099
Chateaudun S.A., Luxembourg .....	34100	Icrem Holding A.G., Diekirch .....	34124
Chauffage-Sanitaire Schmit Nico, S.à r.l., Hoscheid-Dickt .....	34122	Image Coiffure, S.à r.l., Oberpallen .....	34107
Chemotech S.A., Weiswampach .....	34105	Immoex S.A., Luxembourg .....	34098
Codofinances S.A.H., Luxembourg .....	34108	Karl Braun Lux Intérieur, S.à r.l., Luxembourg .....	34095
Cofinor S.A., Diekirch .....	34125	Kolodziej-Hoffmann S.A., Wemperhardt .....	34121
Conengineering Holding S.A., Luxembourg .....	34115	Kosa International S.A., Luxembourg .....	34121
Continental Trading S.A., Luxembourg .....	34103	L.T.C.C. S.A., Weiswampach .....	34107
Crumens S.A., Münsbach .....	34083	Leakey Holding S.A., Luxembourg .....	34115
Curitiba Holding S.A., Luxembourg .....	34123	LMH - Invest Holding S.A., Weiswampach .....	34093
Discovery Group of Funds, Sicav, Luxembourg .....	34104	Luxspreg, S.à r.l., Vianden .....	34117
Dominoes S.A., Troisvierges .....	34102	Magepar S.A., Weiswampach .....	34122
EAG Eurolaminat S.A., Echternach .....	34105	Mary Lou's, S.à r.l., Diekirch .....	34121
Ector, Sicav, Luxembourg .....	34103	Meubles Carlo Scheer et Cie, S.à r.l., Wiltz .....	34108
Eudemis S.A., Luxembourg .....	34114		
Eudemis S.A., Luxembourg .....	34114		

Night Light - Covering S.A., Luxembourg . . . . .	34092	Shipinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	34083
No-Nail Boxes (Europe) S.A., Warken . . . . .	34106	Société d'Investissements Montblanc S.A., Luxembourg . . . . .	34082
Occasionsmaart, S.à r.l., Hosingen . . . . .	34125	Société de Participations Alimentaires S.A., Luxembourg . . . . .	34103
Per.Pro.Ma. S.A., Echternach . . . . .	34105	Sorbatim, S.à r.l., Mamer . . . . .	34094
(Le) Petit Palais, S.à r.l., Echternach . . . . .	34107	Sorim S.A., Mamer . . . . .	34095
Power Group Holding S.A., Luxembourg . . . . .	34096	Sovim S.A., Luxembourg . . . . .	34101
Profiflex S.A., Troisvierges . . . . .	34117	Technologies Research Holding S.A., Luxembourg . . . . .	34094
Quai de la Loire S.A., Luxembourg . . . . .	34101	Tegola International S.A., Luxembourg . . . . .	34096
Quai Gallieni S.A., Luxembourg . . . . .	34103	The Unilever International Pension Plan, Luxembourg . . . . .	34124
Ravinic, S.à r.l., Weiler (Pütscheid) . . . . .	34122	Top Diffusion S.A., Lieler . . . . .	34107
REL Real Estate Luxembourg S.A., Echternach . . . . .	34104	Tranes Holding S.A., Weiswampach . . . . .	34106
Refimo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	34109	Tranes International S.A., Weiswampach . . . . .	34106
RG Rejointoyage, S.à r.l., Ingeldorf . . . . .	34125	Tranes Investments S.A., Weiswampach . . . . .	34105
Rita's Barber Shop, S.à r.l., Troisvierges . . . . .	34120	Transports Internationaux Rinnen, S.à r.l., Weiswampach . . . . .	34117
Rothman & Hagen S.A., Luxembourg . . . . .	34094	Vandemoortele International Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	34098
Rue du Docteur Lombard S.A., Luxembourg . . . . .	34101	Wegas Holding A.G., Diekirch . . . . .	34123
Rue Victor Hugo S.A., Luxembourg . . . . .	34102	Wigre S.A. . . . .	34108
S.D.A. S.A., Luxembourg . . . . .	34095	Wind Holding S.A., Luxembourg . . . . .	34093
S.R. Société d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg . . . . .	34097	Windpower S.A., Born . . . . .	34124
Saint Philippe du Roule S.A., Luxembourg . . . . .	34102	World HA S.A., Dudelange . . . . .	34126
SEB Lux Asia Fund Management Company S.A.H., Luxembourg . . . . .	34109		
SEB Lux Fund Management Company S.A.H., Luxembourg . . . . .	34109		

### **SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MONTBLANC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 53.917.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 24 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil C n° 224 du 3 mai 1996;

Statuts modifiés pour la dernière fois par le même notaire, en date du 28 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil C n° 657 du 16 septembre 1998.

Il résulte d'une lettre adressée à la SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MONTBLANC S.A. en date du 19 mai 2003 que Monsieur Rodolfo Zürcher, conseiller économique, demeurant à CH-Lugano, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 mai 2003 que Monsieur Giovanni Bruschetti, homme d'affaires, demeurant à CH-Massagno, a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur Rodolfo Zürcher.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.  
Luxembourg, le 19 mai 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00810. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032946.3/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

### **HOTEL-RESTAURANT KNAUF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 2.011.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901469.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

**SHIPINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.586.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032540.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**CRUMENS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 93.934.

In the year two thousand and three, on the third day of February.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1.- CRUMENS INTERNATIONAL, S.à r.l., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, duly represented by Jean-Philippe Drescher, lawyer, residing in Luxembourg by vertu of a proxy given on January 9, 2003

2.- AHOLD FINANCE COMPANY N.V., a limited liability company existing under the laws of The Netherlands Antilles, with its registered office in Curaçao and its effective place of management at Gartenstrasse 10, 8002 Zurich, Switzerland,

duly represented by Linda Korpel, lawyer residing in Metz (France) by vertu of a proxy given on January 9, 2003.

The above proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the executing notary remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

BY-LAWS

**Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.**

1.1 Hereby is formed under the name of CRUMENS S.A., a Luxembourg company (public limited company «société anonyme»), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).

1.2 The Company exists under the firm name of CRUMENS S.A.

**Art. 2. Registered Office.**

2.1 The Company has its Registered Office in Münsbach (municipality of Schuttrange). The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Registered Office or communications with abroad, the Registered Office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

**Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is to acquire trade receivables or other form of claims, obligations, securities, bonds, notes, loans and other evidences of indebtedness, from any company belonging to the same group as the Company (as such term is defined in Article 9.1) and to enter into agreements relating to the direct or indirect acquisition of such trade receivables.

3.2 To the extent that it is necessary to fulfil its purpose, the Company may also:

(a) obtain loans or any other form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

(b) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and to grant security for indemnities given by the Company;

(c) enter into agreements, including, but not limited to:

1. underwriting agreements or contracts for services, in relation to the raising of funds;

2. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b) and (c) 1 above; and

3. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c) 1 and 2 above.

3.3 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

**Art. 4. Duration.**

The Company is formed for an unlimited period.

**Chapter II.- Capital**

**Art. 5. Capital.**

5.1 The subscribed capital is set at two million five hundred seventy thousand United States Dollars (USD 2,570,000), divided into one million two hundred eighty-five thousand United States Dollars (1,285,000,-) registered shares with a nominal value of two United States Dollars (USD 2.-) each, fully paid up (by 100 %).

5.2 The total unissued but authorized share capital of the Company is set at two hundred fifty-seven million United States Dollars (USD 257,000,000) divided into one hundred twenty-eight million five hundred thousand (128,500,000) shares with a nominal value of two United States Dollars (USD 2.-) per share and is subject to the specific limits and conditions set out under paragraphs 5.3 and further subject to the general conditions set out under paragraphs 5.4 and 5.5.

5.3 The Board of Directors is authorized to issue convertible financial debt instruments for, and therefore to increase the share capital by, an amount of two hundred fifty-four million four hundred thirty thousand United States Dollars (USD 254,430,000) in accordance with the terms and conditions defined hereafter, the increase of capital (as well as the conversion of any convertible financial debt instruments) being subject to the following conditions:

- the paying up of the new shares can only be done by conversion of such financial debt instruments;
- the Board of Directors is not authorised to accept the request for conversion of the debt instruments unless the holder of the debt instruments has delivered the debt instruments to a fiduciary in compliance with the terms of a Luxembourg law fiduciary agreement to which such holder will be a party;
- the authorisation will expire on 3rd of February 2008, but may be prorogated for a new period of maximum 5 (five) years by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;
- the issue price of the new shares will be of two United States Dollars (USD 2.-) (two United States Dollars) per share;
- the Board of Directors may proceed to such increase without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the new shares under issuance;
- the Board of Directors is authorised to issue the new shares in one or several steps as it may determine from time to time in its discretion;
- the new shares will have the same rights as those attaching to the existing shares;
- the Board of Directors may issue the new shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be freely decided by the Board of Directors.

5.4. The Board of Directors is further authorised to take all necessary steps to modify Article 5 of the Articles in order to record the change of capital following an increase by means of the authorised capital; the Board of Directors is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

5.5. The Board of Directors may delegate to any Independent Director the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital and to check that the conditions mentioned under Article 5 are fulfilled and to provide the notary with the relevant documents evidencing such fulfilment.

**Art. 6. Form of the shares.**

6.1. The shares are in registered form and are not exchangeable into bearer form.

6.2. A register of registered shares shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by two Directors.

**Art. 7. Payment of shares.**

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

**Art. 8. Repurchase of shares.**

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

**Chapter III.- Directors, Board of Directors, Statutory Auditors**

**Art. 9. Board of Directors.**

9.1 A Board of Directors, consisting of three members, who need not be shareholders, manages the Company. Among these members, at least two, and in any event a majority, will be «independent» (hereafter the «Independent(s) Director(s)», together with the other members of the Board of Directors, the «Directors») in the meaning that it/she/he has never been, and shall at no time be (i) a stockholder, director, officer, employee or associate, or any relative of the foregoing, of any company belonging to the same group as the Company, (ii) a customer, advisor or supplier to any company belonging to the same group as the Company or (iii) a trustee or receiver for any company belonging to the same group as the Company. For purposes of the foregoing, a company shall be deemed to be part of the same «group»

as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the other company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities (including, for the avoidance of doubt, cases where such rights are exercised through fiduciary arrangements), by contract or otherwise.

9.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders; provided that no removal of an Independent Director shall become effective unless, after giving effect thereto, there remain at least two Directors that meet the qualifications of, and serve as, Independent Directors. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election.

9.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by unanimous vote and in compliance with Article 9.1, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election. In the event of the death, incapacity, resignation or removal of any Independent Director, the Board of Directors shall promptly make such co-optation as is necessary to assure the continued service on the Board of at least 2 (and in any event, a majority of) Directors that meet the qualifications of, and serve as, Independent Directors. The Board of Directors shall not vote on any matter requiring the vote of an Independent Director under these Articles unless at least two (and in any event, a majority of) Independent Directors are then serving on the Board of Directors.

#### **Art. 10. Meetings of the Board of Directors.**

10.1 The Board of Directors may elect a Chairman from among the Independent Directors. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two Directors. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies and if all the Independent Directors are present or represented by proxies.

10.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy, being understood that an Independent Director may only be validly represented by another Independent Director. In the same limits and conditions as aforesaid, a Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a latter stage.

10.5 Except if otherwise provided herein, all decisions of the Board of Directors require a simple majority of votes. In case of tie, the Chairman has a casting vote.

10.6 For any questions in relation to:

- subject to any mandatory provisions of law, the filing of, or the decision to join in any filing of a bankruptcy or insolvency petition or otherwise institute bankruptcy, controlled management or insolvency proceedings or consent to the appointment of any receiver, liquidator, assignee, trustee or other similar official for the Company or any of its property on any similar process or proceedings under any applicable law, or

- the decision to sell or to change substantially the assets or the business of the Company, or

- any other question which may affect on a long term basis the operations of the Company and/or its future,

the unanimous vote of all the Directors is required. The Board of Directors may not vote on, or authorise the taking of, any action described in this Section 10.6 unless there are at least two Independent Directors then serving in such capacity. No such Independent Director may be represented by proxy with respect to any such vote or authorisation.

10.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors (one of which must be an Independent Director).

#### **Art. 11. General Powers of the Board of Directors.**

Full and exclusive powers for the administration and management of the Company are vested in the Board of Directors, which is competent to determine all matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles.

#### **Art. 12. Delegation of Powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Company's business, in its widest sense, to any Independent Director.

12.2 Delegation of the day-to-day management to a director is subject to prior authorisation by the general meeting of shareholders.

12.3 The first managing director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

12.4 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

**Art. 13. Representation of the Company.**

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of two Directors among which at least one is an Independent Director.

**Art. 14. Statutory Auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, who are appointed by the general meeting.

14.2 The duration of the term of the appointment of a statutory auditor is determined by the general meeting. The appointment may, however, not exceed a period of six years.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

**Chapter IV.- General meeting of shareholders****Art. 15. Powers of the general meeting of shareholders.**

15.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting.

15.3 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken only if at least one third of the capital is present or represented. Resolutions are adopted by simple majority of the shares present or represented.

15.4 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate only if at least one third of the capital is present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

15.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

15.6 In case that all the shareholders are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

**Art. 16. Place and Date of the Annual general meeting of shareholders.**

The annual general meeting of shareholders is held in the Municipality of the registered office at a place specified in the notice convening the meeting on the second Monday of June, at 3.00 p.m., and for the first time in 2004. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

**Art. 17. Other general meetings.**

The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

**Art. 18. Votes.**

18.1 Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

18.2 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior written notice or publication.

**Chapter V.- Business Year, Distribution of Profits****Art. 19. Business Year.**

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2003.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

**Art. 20. Distribution of Profits.**

20.1 Each year at least five per cent of the net profits have to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Chapter VI.- Dissolution, Liquidation****Art. 21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority requirements as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

**Chapter VII.- Applicable law****Art. 22. Applicable Law.**

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

*Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the 1,285,000.- shares as follows:

Subscriber	Number Amount sub- scribed to of shares	in USD
1) CRUMENS INTERNATIONAL, S.à r.l. prenamed .....	1,284,999	2,569,998
2) AHOLD FINANCE COMPANY NV, prenamed .....	1	2
Total: .....	1,285,000	2,570,000

All these shares have been fully paid up, so that the sum of two million five hundred and seventy thousand United States Dollars is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about vingt-neuf mille euros.

*First extraordinary general meeting of shareholders*

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company 's address is fixed at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

2. The following have been elected as Directors for a duration of one year, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2004:

Directors:

- Mr André Buitenhuis, Senior Vice President FINANCE & TAX OF AHOLD FINANCE GROUP (SUISSE), residing at 1, Chemin du Ratelier, 1222 Vézenaz (GE), Switzerland;

- Mrs Kimberly Ross, TREASURER AHOLD FINANCE GROUP (SUISSE), residing at 7, Chemin Fossard, 1231 Conches (GE) Switzerland

Independent Director:

- Mr Marcel Stephany, Statutory Auditor, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: DELOITTE & TOUCHE with registered office in 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

4. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille trois, le trois février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- CRUMENS INTERNATIONAL, S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, ici représentée par Jean-Philippe Drescher, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 9 janvier 2003.

2.- AHOLD FINANCE COMPANY N.V., une société à responsabilité limitée soumise régie par les lois des Antilles Néerlandaises, ayant son siège social à Curaçao et son siège de direction effective à Gartenstrasse 10, 8002 Zurich, Suisse,

ici représentée par Linda Korpel, juriste, résidant à Metz (France) en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 9 janvier 2003.

The above proxies, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the executing notary remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme («la Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## STATUTS

### Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Sièges, Objet, Durée

#### Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.

1.1. Par le présent acte est constitué une société sous le nom de CRUMENS S.A. ayant la forme d'une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2. La Société adopte la dénomination CRUMENS S.A.

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Münsbach (commune de Schuttrange). Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

#### Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est d'acquiescer des créances commerciales ou autres forme de créances, obligations, titres, prêts et autres instruments caractérisant une dette, de toute société appartenant au même groupe que la Société (tel que défini à l'article 9.1) et de conclure des contrats directement ou indirectement relatifs à l'acquisition de ces créances commerciales.

3.2. Dans la mesure où ceci est nécessaire pour permettre à la Société de réaliser son objet, la Société peut également:

(a) obtenir des prêts ou tout autre forme de moyen de crédit et réunir des fonds, et notamment émettre des titres, des obligations, des billets à ordre et autres instruments ou titres de dettes, convertibles ou non, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

(b) accorder des sûretés en garantie des fonds obtenus par le biais notamment de l'émission d'obligations et de titres, et accorder des garanties pour les engagements consentis par la Société;

(c) conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative:

1. des contrats de garantie ou des contrats de services en relation avec les capitaux que la Société s'est procurés;

2. des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 sous les points (a), (b) et (c) 1 ci-dessus;

3. des contrats bancaires, contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats portant sur des garanties en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 sous les points (a), (b), (c) 1 et 2 ci-dessus.

3.3. La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

#### Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

### Titre II.- Capital

#### Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit est fixé à deux millions cinq cent soixante-dix mille dollars des Etats-Unis (USD 2.570.000,-) représenté par un million deux cent quatre-vingt-cinq mille (1.285.000) actions nominatives d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune, entièrement libérée (à raison de 100 %).

5.2. Le montant total du capital de la Société non issu mais autorisé est fixé à deux cent cinquante-sept millions de dollars des Etats-Unis (USD 257.000.000,-) représenté par cent vingt-huit millions (128.000.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune et est soumis aux limites et conditions définies au paragraphe 5.3 ainsi qu'aux conditions générales fixées aux paragraphes 5.4 et 5.5.

5.3. Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des instruments financiers représentatif d'une dette convertibles en actions à hauteur de et, par conséquent, à augmenter le capital social pour un montant de deux cent cinquante-quatre millions quatre cent trente mille dollars des Etats-Unis (USD 254.430.000,-) dans le respect des termes et conditions définis ci-dessous, l'augmentation de capital (ainsi que la conversion des instruments financiers représentatifs d'une dette convertibles) étant soumis aux conditions suivantes:

- la libération des nouvelles actions peut seulement être faite par voie de conversion de ces instruments représentatifs d'une dette convertibles;



- le Conseil Administration ne peut accepter la demande de conversion des titres représentatifs d'une dette à moins que le porteur de ces titres ait délivré ces titres représentatifs d'une dette à un fiduciaire dans le respect des termes et conditions du contrat de fiducie de droit luxembourgeois auquel ce détenteur sera partie;

- cette autorisation expirera le 3 février 2008 mais pourra être prorogée pour une nouvelle période de 5 (cinq) ans maximum par résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

- le prix d'émission des nouvelles actions sera de USD 2,- (deux dollars des Etats-Unis) chacune;

- le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à l'émission des nouvelles actions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre;

- le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles actions à sa discrétion, en une ou plusieurs fois et à tout moment;

- les nouvelles actions donneront droit aux mêmes droites que les actions déjà émises;

- le Conseil d'Administration peut émettre les nouvelles actions avec prime d'émission, le montant et l'affectation de cette prime d'émission étant déterminés à la discrétion du Conseil d'Administration.

5.4. Le Conseil d'Administration est également autorisé à procéder aux amendements à l'Article 5 des Statuts rendus nécessaires par une modification du capital autorisé; le Conseil d'Administration a le pouvoir d'exécuter ou d'autoriser tout acte requis par la loi nécessaire à l'exécution et à la publication d'une telle modification en conformité avec la loi.

5.5. Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur Indépendant le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital et de vérifier que les conditions mentionnées sous l'Article 5 sont satisfaites et de produire auprès du notaire tout document en apportant la preuve.

#### **Art. 6. Nature des actions.**

6.1. Les actions sont nominatives et ne sont pas échangeables en actions au porteur.

6.2. Un registre d'actions nominatives est conservé au siège social de la Société, où il pourra être consulté par tout actionnaires. Ce registre contient toutes informations requises par l'article 39 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les Sociétés Commerciales. La propriété des actions nominatives est établie par l'inscription dans ledit registre. Les certificats attestant de ces inscriptions seront constitués par une copie du registre et signés par deux Administrateurs.

#### **Art. 7. Versements.**

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **Art. 8. Rachat des actions.**

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaire**

#### **Art. 9. Conseil d'Administration.**

9.1. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Parmi ses membres, au moins deux administrateurs seront dits «indépendants» (ci-après les «Administrateurs Indépendants»), considérés ensemble avec les autres membres du Conseil d'Administration, les «Administrateurs»), dans la mesure où il/elle n'a jamais été et ne sera jamais (i) un actionnaire, un administrateur, un employé ou associé, ou toute personne ayant un lien avec les personnes susdites, d'une société appartenant au même groupe que la Société ou (ii) un trustee ou receveur d'une quelconque société appartenant au même groupe que la Société. Pour les besoins de ce qui précède, une société est à considérer comme membre du même «groupe» que la Société si cette société détient, ou contrôle ou est contrôlée par, ou est sous le même contrôle que, la Société, directement ou indirectement, et dans chaque cas, que cela soit comme bénéficiaire ou comme trustee, gardien ou autre fiduciaire. Une société est considérée comme contrôlant une autre société lorsque la société contrôlant possède, directement ou indirectement, tout le capital ou une partie substantielle du capital d'une autre société ou a le pouvoir de dicter ou de faire dicter la gestion ou la politique de l'autre société, que cela soit à travers la propriété de titres donnant droits de vote (incluant, pour éviter tout doute, les cas où ces droits sont exercés par le biais d'un contrat de fiducie), par le biais d'un contrat ou autrement.

9.2. Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires mais la révocation ne saurait être effective qu'à la condition toutefois qu'il reste au moins deux Administrateurs qui satisfont aux exigences attachées à la qualité d'Administrateur Indépendant et servent la Société en cette qualité. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.3. En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à l'unanimité des votes et l'Administrateur remplaçant assurera ses fonctions, en conformité avec les dispositions de l'Article 9.1, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué. Dans le cas de décès, incapacité, démission ou révocation d'un Administrateur Indépendant, le Conseil d'Administration devra promptement procéder à la cooptation telle que nécessaire pour assurer la continuation du mandat du Conseil, d'au moins 2 Administrateurs (et dans tous les cas d'une majorité d'Administrateurs) qui satisfont aux exigences attachées à la qualité d'Administrateur Indépendant et servent la Société en cette qualité. Le Conseil d'Administration ne peut se prononcer sur un quelconque sujet nécessitant le vote d'un Administrateur Indépendant selon les Statuts à moins qu'au moins deux Administrateurs Indépendants (et dans tous les cas, une majorité d'Administrateurs Indépendants) soient nommés au Conseil d'Administration.

**Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration peut élire parmi les Administrateurs Indépendants un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou de deux Administrateurs. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, étant entendu qu'un Administrateur Indépendant ne peut être représenté que par un autre Administrateur Indépendant. Sous réserves des mêmes limites et dans les mêmes conditions, un Administrateur peut désigner un autre Administrateur pour le représenter par téléphone, cette désignation devant être confirmée par écrit à une date ultérieure.

10.5 Sauf disposition contraire des Statuts, toutes les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

10.6 Pour toute question relative à ce qui suit:

- sous réserve de toute disposition légale impérative, le dépôt ou la décision de se joindre au dépôt d'une requête en banqueroute ou faillite ou de déclencher d'une quelconque façon une procédure de banqueroute, de gestion contrôlée ou de faillite ou de consentir à la nomination d'un curateur, liquidateur, syndic, administrateur ou autre organe similaire, pour la Société ou l'un quelconque de ses actifs, au travers de toute procédure similaire en vertu d'une quelconque loi;

ou

- la décision de vendre ou de changer de manière substantielle les actifs ou l'activité de la Société; ou

- toute autre question qui pourrait affecter sur le long terme les opérations de la Société ou son avenir;

le vote unanime de tous les Administrateurs est requis. Le Conseil d'Administration ne peut voter ou autoriser l'exercice des actions décrites dans cet Article 10.6 qu'à la condition qu'au moins deux Administrateurs Indépendants servent en cette qualité. Un Administrateur Indépendant ne peut être représenté par procuration dans les cas susdits.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs (l'un d'entre eux devant être un Administrateur Indépendant).

**Art. 11. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.**

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'Administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société, entendue dans son sens le plus large, à tout Administrateur Indépendant.

12.2 La délégation à un Administrateur Indépendant est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

12.3 Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

12.4 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoir et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Représentation de la Société.**

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux des Administrateurs, au moins l'un des deux étant un Administrateur Indépendant.

**Art. 14. Commissaire aux comptes.**

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

14.2 La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

14.3 Ils sont rééligibles.

**Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires****Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.**

15.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.2 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées de convocation envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée.

15.3 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions sont prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires seulement si au moins un tiers du capital est présent ou représenté. Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées.

15.4 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires ne délibère valablement que si au moins un tiers du capital est présent ou représenté. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

15.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

15.6 Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

**Art. 16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.**

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le second lundi du mois de juin à 15.00 heures, et pour la première fois en 2004. L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si le Conseil d'Administration considère de manière absolue et définitive que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 17. Convocation des assemblées générales des actionnaires.**

Le Conseil d'Administration ou les commissaires aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 18. Votes.**

18.1 Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou fax.

18.2 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

**Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 19. Année sociale.**

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2003.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

**Art. 20. Répartition des bénéfices.**

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Titre VI.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 21. Dissolution, liquidation.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Titre VII.- Loi applicable**

**Art. 22. Loi applicable.**

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

*Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 1.285.000 actions comme suit:

1. CRUMENS INTERNATIONAL, S.à.r.l. ....	1.284.999 actions
2. AHOLD FINANCE COMPANY NV. ....	1 action
Total: .....	1.285.000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de deux millions cinq cent soixante-dix mille dollars des Etats-Unis (USD 2.570.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à vingt-neuf mille Euro.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2004:

Administrateurs:

- M. André Buitenhuis, Senior Vice President FINANCE & TAX OF AHOLD FINANCE GROUP (SUISSE), de résidence au 1, Chemin du Ratelier, 1222 Vérenaz (GE), Suisse;

- Mme Kimberly Ross, TREASURER AHOLD FINANCE GROUP (SUISSE), de résidence au 7, Chemin Fossard, 1231 Conches (GE) Suisse.

Administrateur Indépendant:

- M. Marcel Stephany, Statutory Auditor, de résidence au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période: DELOITTE & TOUCHE ayant son siège social au 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

4. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-P. Drescher, L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 137S, fol. 92, case 6. – Reçu 23.953,77 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

*J. Elvinger.*

(033315.3/211/590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

**NIGHT LIGHT - COVERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 82.484.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 juin 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02559. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032981.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**LMH - INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 1.968.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 18 juin 2003, réf. DSO-AF00098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 19 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901407.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

---

**GRILLON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, route de Stavelot, 144.  
R. C. Diekirch B 6.240.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 13 juin 2003, réf. DSO-AF00066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 19 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901408.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

---

**GRILLON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, route de Stavelot, 144.  
R. C. Diekirch B 6.240.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 juin 2003, réf. DSO-AF00067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 19 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901409.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juin 2003.

---

**WIND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 57.190.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 juin 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatres domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02544. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032979.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

H. R. Luxembourg B 46.693.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, abgehalten als Ausserordentliche Generalversammlung am 30. Mai 2003

Die Generalversammlung hat beschlossen, den Sitz der Gesellschaft von 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, nach 1. rue de Nassau, L-2213 Luxembourg zu verlegen.

Zum Abschlussprüfer ist seit dem 29. November 2000 die Gesellschaft EURO ASSOCIATES (vormals EUROTRUST S.A.), R.C.S. Luxembourg, Sektion B, Nr. 23.090 mit Sitz in 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, bestellt.

Luxembourg, 30. Mai 2003.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032311.3/576/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2003.

**ROTHMAN & HAGEN S.A., Holdingaktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

H. R. Luxembourg B 19.415.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 19. Mai 2003

- Gemäss Beschluss des Verwaltungsrates vom 19. Mai 2003 wird der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 1. Juni 2003 von 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, nach 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg verlegt.

Luxembourg, 19. Mai 2003.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032332.3/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2003.

**SORBATIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8248 Mamer, 2, op Paaseleck.

R. C. Luxembourg B 64.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour SORBATIM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032439.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**TECHNOLOGIES RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 60.964.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés .....	2.490,71 EUR
- Résultat de l'exercice .....	47.145,35 EUR
- Dividende .....	- 49.000,00 EUR
- Report à nouveau .....	636,06 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Signature.

(032446.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**SORIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8248 Mamer, 2, op Paaseleck.  
R. C. Luxembourg B 34.832.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

*Pour SORIM S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032440.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**F. ACKERMANN OPTIQUE (CENTRE BOURSE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 63.044.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

*Pour F. ACKERMANN OPTIQUE (CENTRE BOURSE) S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032441.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**KARL BRAUN LUX INTERIEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 84.597.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03422, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

*Pour KARL BRAUN LUX INTERIEUR, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032442.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**S.D.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 25.330.

Constituée pardevant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, en date du 19 décembre 1986, acte publié au Mémorial C n°88 du 3 avril 1987, modifiée pardevant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n°176 du 9 avril 1996, modifiée pardevant le même notaire en date du 15 mai 1996, acte publié au Mémorial C n°448 du 11 septembre 1996, modifiée pardevant le même notaire en date du 30 janvier 1997, acte publié au Mémorial C n°257 du 27 mai 1997, modifiée pardevant le même notaire en date du 1<sup>er</sup> décembre 1997, acte publié au Mémorial C n°205 du 2 avril 1999, modifiée par acte sous seing privé du 28 juin 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n°818 du 4 novembre 1999, modifiée pardevant le même notaire en date du 14 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n°139 du 11 février 2000, modifié pardevant le même notaire en date du 13 octobre 2000, acte publié au Mémorial C n°810 du 6 novembre 2000.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour S.D.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(032572.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**POWER GROUP HOLDING S.A., Holdingaktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
H. R. Luxembourg B 40.089.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 16. Mai 2003*

Gemäss Beschluss der Aktionäre anlässlich der ausserordentlichen Generalversammlung vom 16. Mai 2003 setzt sich der Verwaltungsrat ab heute wie folgt zusammen:

- Herr Sylvain Kirsch, Geschäftsführer, geboren am 8. April 1956 in Luxemburg, mit Berufsanschrift in L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer, Verwaltungsratsmitglied;
- Frau Nicole Reinert, Angestellte, geboren am 16. November 1971 in D-Trier, mit Berufsanschrift in L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer, Verwaltungsratsmitglied;
- Herr Claude Schmit, Geschäftsführer, geboren am 8. März 1947 in Luxemburg, mit Berufsanschrift in L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer, Verwaltungsratsmitglied.
- Die Gesellschaft EUROCOMPTE S.A., R.C.S. Luxembourg, Sektion B, Nr. 37.263, mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 33, allée Scheffer, ersetzt den zurückgetretenen Abschlussprüfer EURO ASSOCIATES.

Die neu ernannten Verwaltungsratsmitglieder und Abschlussprüfer beenden die Mandate ihrer Vorgänger.

Den zurückgetretenen Verwaltungsräten Tania Fernandes, Fabienne Del Degan und Anne Huberland sowie dem zurückgetretenen Abschlussprüfer EURO ASSOCIATES wurde Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate während ihrer Amtszeit erteilt.

- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich ab heute in L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

Luxemburg, 16. Mai 2003.

*Für den Verwaltungsrat*

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AF04323. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032339.3/576/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2003.

**TEGOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.688.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

TEGOLA INTERNATIONAL S.A.

D. Martin / N. Schaeffer

*Administrateur / Administrateur*

(032443.3/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**L'ATELIER DU BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 67, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 82.297.

L'an deux mille trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

Monsieur Frank Eric Lucien Gedeon, menuisier-ébéniste, né le 19 août 1962 à Alger (Algérie), demeurant à Rollingen/Mersch, 67, route de Luxembourg,

Madame Nathalie Grandjean, sans état, née le 12 février 1963 à Mantes-la-Jolie (France), demeurant à la même adresse.

Ces comparants, après avoir établi au moyen de l'acte de constitution reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Redange, en date du 14 mai 2001, qu'ils possèdent toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée L'ATELIER DU BOIS, S.à r.l., avec siège à Strassen, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous le numéro B 82.297, et après avoir déclaré que les statuts n'ont jamais été modifiés, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ils ont requis le notaire d'acter comme suit la résolution unanime des associés.

1.- Transfert du siège social:

Le siège social est transféré au 67, route de Luxembourg, L-7540 Rollingen/Mersch.

La première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Rollingen/Mersch.»

2.- Dans l'article 3, ligne 7, les mots «en bambou» sont supprimés.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.



Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et résidence, ladite comparante a signé ensemble avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: F. Gedeon, N. Grandjean, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 14 mai 2003, vol. 427, fol. 12, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 juin 2003.

C. Mines.

(032714.3/225/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**L'ATELIER DU BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 67, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.297.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 20 juin 2003.

Signature.

(032715.3/225/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**GLASBERUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 72.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

GLASBERUS S.A.

V. Arno' / J.-M. Heitz

*Administrateur / Administrateur*

(032444.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**S.R. SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 82.004.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 23 mai 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02551. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032980.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**VANDEMOORTELE INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 29.563.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Bénéfice de l'exercice . . . . .	470.008,66 EUR
- Affectation à la réserve légale . . . . .	- 23.500,43 EUR
- Résultat reporté . . . . .	<u>446.508,22 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Signature.

(032447.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**IMMOEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 68.838.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signature

(032450.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**GREY WORLDWIDE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3237 Bettembourg, 19, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 77.812.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signature

(032453.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ACCESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 84.889.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signature

(032454.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**GBA GALERIE DES BEAUX-ARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3271 Bettembourg, 184, rue de Peppange.  
R. C. Luxembourg B 67.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signature

(032456.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**FMC FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG V, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 29, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 82.632.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 juin 2001, acte publié au Mémorial C n°1218 du 22 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FMC FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG V*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(032574.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**FMC FINANCE S.A., Société Anonyme (dissoute et liquidée).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 60.328.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 5 août 1997, acte publié au Mémorial C n°626 du 10 novembre 1997, dissoute par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 mai 2003, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FMC FINANCE S.A. (dissoute et liquidée)*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(032582.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ICETEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 79.459.

L'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 11 novembre 2002 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2003.

*Pour ICETEC HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AE00094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032618.3//1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ANCHOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 80.123.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2003.

*Pour ANCHOR HOLDING S.A.*

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01278. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032612.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ACHMEA REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 37.290.

Constituée sous le nom de ROTTNEROS REINSURANCE S.A. par-devant M<sup>e</sup> Joseph Kerschen, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 juin 1991, acte publié au Mémorial C n°461 du 13 décembre 1991, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Reginald Neuman en date du 11 novembre 1993, acte publié au Mémorial C n°50 du 5 février 1994, modifiée pardevant le même notaire en date du 23 février 1995, acte publié au Mémorial C n° 274 du 19 juin 1995. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé en date du 14 novembre 2001, avis publié au Mémorial C n°396 du 12 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ACHMEA REINSURANCE S.A.*

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(032613.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CHATEAUDUN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.270.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(032874.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**BAUDIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.268.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(032877.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**SOVIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 65.431.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue de manière extraordinaire le 2 avril 2003 à 10.00 heures  
Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de nommer, en remplacement de M. Marc Lamesch, M. Guy Hornick, expert-comptable, demeurant à Bertrange. M. Hornick achèvera le mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'Assemblée d'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide également de nommer en tant que Commissaire de Surveillance, en remplacement de Maurice Hauptert la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie. Le mandat de AUDIEX S.A. prendra également fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 3 mars 2003.

SOVIM S.A.  
Société Anonyme  
représentée par deux Administrateurs  
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032772.3/045/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**QUAI DE LA LOIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.281.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032882.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**RUE DU DOCTEUR LOMBARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.263.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032885.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**FIN 2001 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 76.146.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032923.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**AMSTERDAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.267.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032887.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**SAINT PHILIPPE DU ROULE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.284.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032890.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**RUE VICTOR HUGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.283.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032891.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**DOMINOES S.A., Aktiengesellschaft,  
(anc. DOMINOES ENGINEERING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.  
H. R. Diekirch B 4.462.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, abgehalten in Ulflingen(Troisvierges) am 13. März 2003 um 14.00 Uhr*

Mandatsverlängerung

Die Mandate der Verwaltungsräte, den Herren Stefan Hugo Delegierter des Verwaltungsrates, Karl Hugo und Bernd Hugo, sowie des statutorischen Kommissars, der SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. werden um 6 Jahre verlängert, und enden am Tag der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Troisvierges, den 13. März 2003.

Für gleichlautende Ausfertigung

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 15 mai 2003, réf. DSO-AE00116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901499.4/832/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

---

**QUAI GALLIENI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.282.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2000 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032893.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ALIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 44.168.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 1999 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2003 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032897.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS ALIMENTAIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 60.431.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032924.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ECTOR, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 54.040.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

(032928.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CONTINENTAL TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 90.105.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032930.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**HQ.SE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 67.910.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(032938.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**HQ.SE PORTFOLIO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 33.101.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05562, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(032939.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**DISCOVERY GROUP OF FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 75.435.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032941.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**REL REAL ESTATE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.  
R. C. Diekirch B 3.130.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901414.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**BELPLANT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Weiswampach.  
R. C. Diekirch B 2.707.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901415.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---



**EAG EUROLAMINAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.  
R. C. Diekirch B 4.599.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**CHEMOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Weiswampach.  
R. C. Diekirch B 2.562.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901417.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**H.K.L. HUYBRECHTS KERAMIEK LUX. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Troisvierges.  
R. C. Diekirch B 2.034.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901418.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**FCS FINANCIAL CONSULTING SERVICES S.A.H, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Echternach.  
R. C. Diekirch B 3.182.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901419.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**PER.PRO.MA. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Echternach.  
R. C. Diekirch B 4.466.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901420.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**TRANSES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Weiswampach.  
R. C. Diekirch B 5.196.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901421.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**NO-NAIL BOXES (EUROPE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9090 Warken, 109, rue de Welscheid.

R. C. Diekirch B 91.982.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 juin 2003, réf. DSO-AF00074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Warken, le 25 juin 2003.

*Pour NO-NAIL BOXES (EUROPE) S.A.*

Signature

(901412.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**AIPack SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9090 Warken, 109, rue de Welscheid.

R. C. Diekirch B 6.257.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 juin 2003, réf. DSO-AF00073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Warken, le 25 juin 2003.

*Pour AIPack Services S.A.*

Signature

(901413.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**TRANSES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Weiswampach.

R. C. Diekirch B 5.204.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901422.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**TRANSES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Weiswampach.

R. C. Diekirch B 5.180.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 11 juin 2003, réf. DSO-AF00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(901423.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**B & B LOGISTIK A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.435.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

*COFINOR S.A.*

*Un mandataire*

Signature

(901453.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**TOP DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9972 Lieler.

R. C. Luxembourg B 6.286.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 25 juin 2003, réf. DSO-AF00203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(901424.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**LE PETIT PALAIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 52, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 3.230.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 20 juin 2003, réf. DSO-AF00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901428.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**L.T.C.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Diekirch B 4.104.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 20 juin 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901429.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 juin 2003.

---

**IMAGE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, rue d'Arlon.

R. C. Diekirch B 3.251.

---

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oberpallen, le 26 juin 2003.

IMAGE COIFFURE, S.à r.l.

Signature

(901436.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**FOKUS FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 60.443.

---

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(032942.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**AUTO-ECOLE DANIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6469 Echternach, 2, Ancien Chemin d'Osweiler.  
R. C. Diekirch B 92.483.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 26 juin 2003.

AUTO-ECOLE DANIEL S.A.

Signature

(901437.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**MEUBLES CARLO SCHEER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9540 Wiltz, 14, avenue de la Gare.  
R. C. Diekirch B 2.852.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2003, réf. LSO-AF00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juin 2003.

Signature.

(901438.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**I.M.E.K. - LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, Maison 63.  
R. C. Diekirch B 3.196.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901439.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**WIGRE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.604.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 7 septembre 1999, acte publié au Mémorial C page 42.674, modifiée par-devant le même notaire le 19 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n°602 du 18 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

(032952.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CODOFINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 29.414.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032956.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**SEB LUX FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 43.999.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05550, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032947.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**SEB LUX ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.  
R. C. Luxembourg B 24.164.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05548, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032948.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CALOOCAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 78.376.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**REFIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 93.947.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty second of May.  
Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., a private limited company, with registered office in L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf,

here represented by Mr Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, companies manager, residing in Luxembourg, authorised in his capacity of manager to commit the company by his single signature.

2) Mr Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, above mentioned, in his personal name.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a limited company in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.**

There is hereby formed a limited company (société anonyme) under the name of REFIMO HOLDING S.A.

**Art. 2.**

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered

office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

**Art. 3.**

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.**

The company has for object the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and trademarks and connected licences and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 5.**

The corporate capital is fixed at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

The corporate share capital may be increased, or reduced, in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

### **Administration - Supervision**

**Art. 6.**

The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.**

The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

**Art. 8.**

The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.**

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

**Art. 10.**

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 11.**

The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

### **Fiscal year - General meeting**

**Art. 12.**

The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 13.**

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 14.**

The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

**Art. 15.**

The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends.

**Art. 16.**

The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on May 31st at ten o'clock.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17.**

The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

*Transitory dispositions*

- 1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the 31st of December 2003.
- 2) The first annual general meeting will be held in the year 2004.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) VANKER & ASSOCIATES, S.à r.l., above mentioned, three hundred and nine shares .....	309
2) Mr Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, above mentioned, one share .....	1
Total: three hundred and ten shares .....	310

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about 1,500 euros.

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.
- 2) The following are appointed directors:
  - a) Mr Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, born in Stafford (United Kingdom) on the 6 June 1956, residing in L-1330 Luxembourg, 10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
  - b) Mr Daan Martin, born in Haarlem (Netherlands) on the 12 January 1954, residing in B-2910 Essen (Belgium), Patrijzenlaan, 46.
  - c) Mrs Renée Aakrann-Fezzo, born in Dudelange on the 3 April 1960, residing in L-6185 Gonderange, 18, rue Gritt.
- 2) Has been appointed auditor:  
VANKER & ASSOCIATES, S.à r.l., R. C. Luxembourg number B 40.994, with registered office in L-2222 Luxembourg, 140 rue de Neudorf.
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2008.
- 5) The registered office is fixed in L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf,

ici représentée par Monsieur Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, habilité à engager la société par sa signature individuelle en sa qualité de gérant.

2) Monsieur Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, prénommé, en son nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital****Art. 1<sup>er</sup>.**

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de REFIMO HOLDING S.A.

**Art. 2.**

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.**

La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.**

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.**

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Le capital social de la société pourra être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée conformément aux dispositions applicables aux modifications des statuts.

**Administration - Surveillance****Art. 6.**

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.**

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.**

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.



**Art. 9.**

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.**

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.**

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Année sociale - Assemblée générale****Art. 12.**

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.**

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.**

L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.**

L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.**

L'assemblée générale annuelle se réunit le 31 mai de chaque année à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout ou il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., prénommée, trois cent neuf actions .....	309
2) Monsieur Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, prénommé, une action .....	<u>1</u>
Total: trois cent dix actions .....	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, à la somme de 1.500 euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, né à Stafford (Royaume-Uni) le 6 juin 1956, demeurant à L-1330 Luxembourg, 10, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

b) Monsieur Daan Martin, né à Haarlem (Hollande) le 11 janvier 1954, demeurant à B-2910 Essen (Belgium), Patrijzenlaan, 46.

c) Madame Renée Aakrann-Fezzo, née à Dudelange le 3 avril 1960, demeurant à L-6185 Gonderange, 18, rue Gritt.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., inscrite au R. C. Luxembourg sous le numéro B 40.994, ayant son siège social à L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

5) Le siège social est fixé à L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Vainker Bouvier de Lamotte, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, vol. 139S, fol. 14, case 5. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

F. Baden.

(033405.3/200/286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

**EUDEMIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 58.861.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Signature.

(032901.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**EUDEMIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 58.861.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui a eu lieu le 2 décembre 2002 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'Assemblée Générale nonobstant les dispositions statutaires;
- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- l'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré le fait que l'intégralité du capital social a été absorbée par les résultats des exercices précédents;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs suivants:

Monsieur Guy Harles,

Madame Ute Bräuer,

Monsieur Abdulla Silim,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, Monsieur François Lentz

pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

*Pour EUDEMIS S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03322. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032896.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

**LEAKEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 78.395.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(032971.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CONENGINEERING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 53.555.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 3 juin 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02502. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032944.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 4.057.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901462.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 4.057.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901463.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 4.057.

---

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901464.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 4.057.

---

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901465.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 4.057.

---

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901466.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**ALPHA II S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 4.057.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901467.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**PROFILEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 4A, Z.I. in den Allern.  
R. C. Diekirch B 4.886.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901441.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**TRANSPORTS INTERNATIONAUX RINNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 120A, route de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 1.313.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901440.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**LUXSPRENG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9415 Vianden, 1, route de Bettel.  
R. C. Luxembourg B 5.730.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901442.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**EUROK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.  
R. C. Luxembourg B 93.935.

**STATUTS**

L'an deux mille trois, le vingt-deux mai.

Par-devant Nous, Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean Beaumont, consultant, demeurant à CH-1260 Nyon, 8, route de Genève, ici représenté par Madame Michèle Orofino, ci-après nommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.
  - 2.- Madame Michèle Orofino, directeur administratif et financier, demeurant à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.
  - 3.- Monsieur Manuel Roche, directeur général, demeurant à B-6700 Arlon, 108, rue de la Semois.
- Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.**

Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination EUROK S.A.

**Art. 2.**

Le siège social est établi à Howald. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des actionnaires prise en assemblée générale extraordinaire et à l'intérieur de la même localité par décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

**Art. 3.**

La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.**

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société pourra créer des filiales et succursales dans tout le Grand-Duché de Luxembourg ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Titre II.- Capital, Actions****Art. 5.**

Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000), divisé en trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

Des certificats d'actions peuvent être émis en coupures de 1, 2 ou plusieurs actions, au choix du propriétaire.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Titre III.- Administration****Art. 6.**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.**

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. Avec l'approbation du réviseur et en respectant les dispositions légales des dividendes intérimaires peuvent être payées par le conseil d'administration.

**Art. 9.**

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 10.**

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi conférer la gestion de toutes les activités de la société ou d'une certaine branche de la société à un ou plusieurs directeurs, ou donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

**Art. 11.**

Tous les litiges, où la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

#### **Titre IV.- Surveillance**

##### **Art. 12.**

La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires à désigner par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

##### **Art. 13.**

Chaque année, il est tenu une assemblée générale annuelle, qui se réunit le dernier vendredi du mois de mai à 16.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

##### **Art. 14.**

L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

##### **Art. 15.**

L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve se trouve entamée.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 16.**

La société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

##### **Art. 17.**

Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

##### *Dispositions transitoires*

1) Exceptionnellement, la première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

3) Exceptionnellement, le premier président et le premier administrateur-délégué sont nommés par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

##### *Souscription*

Les articles de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1) Monsieur Jean Beaumont, prénommé, quatre-vingt-seize actions . . . . .	96
2) Monsieur Manuel Roche, prénommé, cent douze actions . . . . .	112
3) Madame Michèle Orofino, prénommée, cent douze actions . . . . .	112
Total: trois cent vingt actions . . . . .	320

Toutes les actions ont été libérées à raison de vingt-cinq pour cent (25%) par des versements en espèces, de sorte que la somme de huit mille euros (EUR 8.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

##### *Frais*

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1);

2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jean Beaumont, consultant, né à Pouance (France) le 31 mai 1931, demeurant à CH-1260 Nyon, 8, route de Genève;

b) Madame Michèle Orofino, directeur administratif et financier, née à Aix-en-Provence (France) le 9 décembre 1944, demeurant à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn;

3.- Monsieur Manuel Roche, directeur général, né à Strasbourg (France) le 22 octobre 1964, demeurant à B-6700 Arlon, 108, rue de la Semois.

Monsieur Jean Beaumont, préqualifié, est nommé président du conseil d'administration.

Madame Michèle Orofino, préqualifiée, est nommée administrateur-délégué.

3.- A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société HRT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2004.

5.- Le siège social est fixé à L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Orofino, M. Roche, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 30 mai 2003, vol. 427, fol. 19, case 8. – Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 juin 2003.

A. Weber.

(033318.3/236/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

---

**RITA'S BARBER SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 14, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.276.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901443.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**AUBERGE-RESTAURANT LAMY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 51, rue d'Asselborn.

R. C. Diekirch B 4.689.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901444.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**HEKA INVEST SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901481.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---



**HEKA INVEST SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901482.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**MARY LOU'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 17, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 2.585.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901445.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**KOLODZIEJ-HOFFMANN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 1, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 4.626.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901454.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**KOSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 53.672.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 juin 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

*Le Conseil d'Administration se compose comme suit:*

- Monsieur Jean Hoffmann
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Le commissaire aux comptes est:*

CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02518. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032977.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**GARAGE A-CARS, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 76, rue d'Asselborn.

R. C. Diekirch B 3.328.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901455.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**CHAUFFAGE-SANITAIRE SCHMIT NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9835 Hoscheid-Dickt, 31, rue Principale.

R. C. Diekirch B 4.241.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901456.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**RAVINIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9466 Weiler (Pütscheid), 7A, rue Principale.

R. C. Diekirch B 4.518.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901457.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**MAGEPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.754.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 juin 2003.

Signature.

(901504.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

---

**I.D.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-9392 Wallendorf-Pont, 4, Bigelbacherstrooss.  
R. C. Diekirch B 2.552.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901458.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**WEPAS HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 93.280.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901459.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**APRIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.323.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 16 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

APRIX S.A.

R. Scheifer-Gillen / M-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04595. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(032466.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**CURITIBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.279.

Constituée en date du 13 juillet 1998 suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 693 du 26 septembre 1998;

Statuts modifiés en date du 5 novembre 2001, par assemblée générale ordinaire, publié au Mémorial, Recueil C n° 630 du 23 avril 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 31 mars 2003 à 10.00 heures, que les mandats suivants ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer;
- Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant à F-Thionville;
- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à L-Consdorf.

*Commissaire aux Comptes*

- REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

*Pour la société CURITIBA HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2003, réf. LSO-AF00814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032943.3/622/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN, Association d'épargne-pension.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg I 1.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2003*

- Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Peter Milner, Monsieur Philip Lambert et de Madame Angela Docherty en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003.

- Il a été décidé d'approuver la réélection de PricewaterhouseCoopers en tant que Réviseur d'Entreprise jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année sociale se terminant le 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

*Pour THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN*

Au nom et pour le compte de J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

*Agent domiciliataire*

S. O'Brien

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF04008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032480.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2003.

---

**ICREM HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Diekirch B 93.507.

---

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

*Un mandataire*

Signature

(901460.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**WINDPOWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.

R. C. Diekirch B 5.887.

---

*Extrait de l'assemblée générale tenue en date du 19 juin 2003*

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.

L'assemblée générale accepte la démission de la LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes et nomme en remplacement la LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe.

L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour six années. Les mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2009.

*Conseil d'Administration*

Monsieur Mike Hein, administrateur-délégué, demeurant à L-6660 Born, Schlassstrooss 8;

Monsieur Carlo Hein, demeurant à L-6686 Mertert, 35, rue de Wasserbillig;

Madame Betty Hein, demeurant à L-6794 Grevenmacher, 10, route du Vin.

*Commissaire aux comptes*  
- LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901505.4/680/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

---

**BERWICK HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 4.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901461.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**RG REJOINTOYAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 1, um Gritt.  
R. C. Diekirch B 5.041.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901479.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**OCCASIONSMAART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9808 Hosingen, 28, rue Holzbicht.  
R. C. Diekirch B 6.036.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 juin 2003, réf. DSO-AF00195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la FIDUCIAIRE DMD*  
Signature

(901506.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2003.

---

**COFINOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 3.250.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, réf. DSO-AF00136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 25 juin 2003.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
*Un mandataire*  
Signature

(901468.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2003.

---

**WORLD HA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt.  
R. C. Luxembourg B 93.933.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le seize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société DRUMDARA INVESTMENTS LTD, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Briton Street - Bampton - Devon EX16 9LN,

ici représentée par:

Madame Nathalie Dubois, employée privée, demeurant à Volmerange-les-Mines (France), en vertu d'une procuration lui donnée à Bampton - Devon (Royaume-Uni), le 12 mai 2003.

2.- La société TAW SUPPLIES LTD, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Briton Street - Bampton - Devon EX16 9LN (Royaume-Uni),

ici représentée par:

Madame Nathalie Dubois, prénommée.

en vertu d'une procuration générale lui donnée à Bampton - Devon (Royaume-Uni), le 12 mai 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: WORLD HA S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet principal l'importation, l'exportation, ainsi que le négoce de machines, d'outils et d'équipements industriels, hors matériel militaire.

Elle a encore pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) néanmoins par la première assemblée générale des actionnaires.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai de chaque année à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 20.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

*Souscription et libération*

Les mille (1.000) actions ont été souscrites par les actionnaires ci-après comme suit:

1.- DRUMDARA INVESTMENTS LTD, prédésignée, cinq cents actions .....	500
2.- TAW SUPPLIES LTD, prédésignée, cinq cents actions .....	500
Total: mille actions. ....	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées seulement à hauteur de quinze mille Euros (15.000,- EUR) par des versements en numéraire de sorte que ladite somme se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Constatation*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille trois cent soixante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- La société DRUMDARA INVESTMENTS LTD, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Briton Street - Bampton - Devon EX16 9LN;
- 2.- La société TAW SUPPLIES LTD, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Briton Street - Bampton - Devon EX16 9LN,
- 3.- Monsieur Sébastien Husson, gérant de société, demeurant au 16, rue de Breuil, F-55200 Commercy.

*Deuxième résolution*

Est nommée aux fonctions de commissaire:

la société BLUE INVESTMENTS LTD, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Briton Street - Bampton - Devon EX16 9LN.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2008.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée au 24, rue Gaffelt, L-3480 Dudelange.

*Cinquième résolution*

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Sébastien Husson, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

*Remarques*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

Il a encore attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

Dont acte, passé à Dudelange (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Dubois, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mai 2003, vol. 877, fol. 32, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juin 2003.

J.-J. Wagner.

(033312.3/239/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.